



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Bureau du maire

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2015 ET LES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2016

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je dépose aujourd'hui le rapport sur la situation financière de la Municipalité, comme le prescrit la Loi sur les cités et villes du Québec.

1. UNE OBLIGATION LÉGALE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C -19), le maire d'une municipalité doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport doit notamment traiter des éléments suivants :

- ❖ les derniers états financiers (2014), le dernier rapport des auditeurs externes;
- ❖ les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours;
- ❖ les orientations générales du budget 2016.

Je dépose également en annexe, comme il est prescrit, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil et au cours de laquelle il a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est incluse en annexe de ma présentation.

2. ÉTATS FINANCIERS

2.1. Les états financiers 2014

Le conseil d'agglomération ainsi que le conseil municipal des Îles-de-la-Madeleine ont déposé, le 9 juin dernier, le rapport financier 2014 de l'auditeur externe Corbeil Boudreau & associées.

À ce titre, les états financiers affichent que les opérations municipales de l'année 2014 se sont soldées par un surplus consolidé de 896 835 \$. Une fois extraits les surplus ou les déficits générés dans les services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques ainsi que le surplus du CLD, le surplus général non réservé se chiffre à 293 858 \$.

Ce résultat s'explique en grande partie par quelques éléments ponctuels et impondérables. À titre d'exemple, des transactions immobilières exceptionnelles ont généré des revenus de droits de mutation additionnels de

144 000 \$. L'administration municipale a eu droit à un ajustement des compensations pour tenant lieu de taxes pour l'année 2013 de près de 140 000 \$.

Au chapitre des dépenses, certains caprices de dame nature ont eu comme effet d'engendrer un coût plus élevé que ce qui était planifié. Rappelons-nous les précipitations de neige reçues à l'hiver 2014, lesquelles ont occasionné des dépenses supplémentaires de plus de 200 000 \$ par rapport aux prévisions budgétaires. Malgré ce fait, une saine gestion des dépenses administratives a permis de réaliser des économies, principalement dans les catégories suivantes : réduction des honoraires professionnels et techniques, des coûts de transport et de communication, de la masse salariale et des frais de financement.

L'état du surplus accumulé se chiffrait à 1 775 314 \$ au 31 décembre 2014, réparti de la façon suivante : 349 119 \$ au local ou ville centre et 1 775 314 \$ pour l'Agglomération.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2016

L'élaboration du budget 2016 une fois de plus nécessitera un travail considérable de la part des différents services. Le conseil municipal a encore une fois demandé un effort important de compression des dépenses dans l'objectif de maintenir le taux de taxes à un niveau acceptable, et ce, tout en prenant en considération l'ensemble des responsabilités que nous devons assumer en plus de celles récemment déléguées par le gouvernement en matière de développement régional et de développement économique. Depuis les trois dernières années, la Municipalité des Îles a vu ses revenus diminuer considérablement et ses responsabilités augmenter : les taxes ont été gelées en 2013 et elles ont été ajustées de 1,4 % en 2014 et de 1,9 % en 2015. Les nouveaux revenus ont donc été très limités dans un contexte de diminution des revenus provenant de l'État. C'est par conséquent plus de 2 M\$ de moins que notre Municipalité reçoit depuis maintenant 2 ans.

Encore une fois, l'hiver 2015 a été exceptionnel. Les précipitations ont été abondantes et ont engendré des dépenses supplémentaires en déneigement de plus de 120 000 \$. De plus, les changements apportés par le gouvernement dans le développement régional et le développement économique ont aussi eu des conséquences pour notre Municipalité. Cela s'est traduit par une diminution de 50 % des subventions versées pour nous aider à assumer pleinement notre rôle. En effet, en 2014, nous avons reçu par le biais de différents fonds plus de 1,5 M\$ comparativement à 858 000 \$ pour l'année 2015. Une baisse à laquelle il faut en outre ajouter notre responsabilité d'investissement à l'égard de nos routes, de nos bâtiments et de nos infrastructures de toutes sortes.

Nonobstant cette situation, une analyse rigoureuse des revenus et des dépenses pour l'année 2015 nous permet d'anticiper le maintien de l'équilibre budgétaire, malgré l'ajout de nouvelles responsabilités sans les revenus suffisant pour les assumer.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je vous mentionne que les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent respectivement de la Municipalité et de l'Agglomération sont indiquées en annexe.

5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2016

Toujours dans l'objectif de retourner à l'équilibre budgétaire, le gouvernement du Québec a procédé à la mise en application d'une multitude de mesures qui ont des impacts dans le monde municipal. Même si le nouveau pacte fiscal signé par l'ensemble du monde municipal donne un peu de souffle aux municipalités, nous sommes encore très loin de la coupe aux lèvres.

Dans ce contexte, il nous faut faire preuve d'une certaine prudence : il importe de limiter nos dépenses, de tenter d'augmenter nos revenus, de tenir compte de la capacité de payer de nos contribuables et de viser le maintien d'une desserte de services de qualité aux citoyens. De plus, il faut bien planifier nos investissements majeurs à moyen et long terme en tenant compte de l'évolution de notre dette brute, entre autres en ce qui concerne les arénas, les garages municipaux et les routes.

Avec une telle toile de fond, l'élaboration du budget pour l'année 2016 relèvera encore une fois de l'exploit. Il faut ici rappeler qu'en 2013, il y a eu un gel de taxes, en 2014, un mince ajustement à la hausse de 1,4 % et, en parallèle, des coupes de plus de 1 M\$ auxquelles se sont ajoutées des pertes de revenus liées aux transferts gouvernementaux. En mai 2014, un comité d'examen des finances publiques a été mis sur pied, ayant pour mandat d'analyser chaque secteur, chaque service, chaque poste budgétaire et de faire des recommandations. Plusieurs de ces recommandations ont d'ailleurs été mises en application au cours de l'année 2015 et nous ont permis de respecter les engagements pris lors de l'adoption du budget 2015.

Cette saine gestion des finances publiques, combinée aux efforts consentis par l'ensemble de l'appareil municipal, aura pour effet de ratifier pour l'année 2016 un budget qui tient compte de la capacité de payer des contribuables, ainsi que des besoins d'investissements de toutes sortes dans nos infrastructures. C'est dans ce contexte d'équilibre entre les besoins et la capacité de payer que le conseil proposera un ajustement qui prendra en compte les diminutions des revenus des deux dernières années, les besoins de la prochaine année et la capacité de payer des citoyens.

Les trois derniers budgets dressent un portrait de cette volonté exprimée par les élus et l'administration de conserver cet équilibre budgétaire. Donc, au court des trois derniers exercices financiers, le taux de taxation a été ajusté de 1,1 % en moyenne par compte de taxes, et ce, même si l'inflation a été de 1,4 % en moyenne durant cette période. Cela a amené des revenus supplémentaires de 158 101 \$ en moyenne annuellement.

Augmentation du taux d'imposition	Revenus provenant de l'ajustement des taxes	Année budgétaire
0 %	0 \$	2013
1,4 %	199 440 \$	2014
1,9 %	274 864 \$	2015

Tout comme les dernières années, nous devons nous serrer la ceinture. En effet, pour en arriver à un scénario 2016 respectable, il nous faut poursuivre dans notre volonté de faire les choses autrement et poursuivre l'objectif de revenir le plus possible à notre mission de base. Encore cette année, les choix et orientations budgétaires seront difficiles parce que, dans plusieurs cas, le statu quo n'est plus possible. Nous ne pouvons plus reporter à plus tard parce que plus tard coûtera de plus en plus cher.

Une saine gestion des finances publiques passe d'abord et avant tout par une planification des projets et investissements. Une attention toute particulière est portée sur l'évolution de notre dette avec un regard qui nous projette dans l'avenir et qui nous permet de constater nos investissements possibles. Le conseil a choisi de prendre les choses en main et d'aller de l'avant. Encore une fois, et au risque de me répéter, l'inaction est trop coûteuse et il est plus que temps d'agir.

Comme indiqué plus haut, cet exercice financier demandera la mise en œuvre d'une planification et l'adoption d'une vision par les élus. Voici quelques mesures et projets qui seront prioritaires cette année :

- Investissement similaire à 2015 consenti pour la réfection des routes municipales.
- Poursuite des investissements pour la mise aux normes du Service de sécurité incendie des Îles.
- Mise en place de la démarche de planification stratégique municipale.
- Cession du bâtiment de l'ancienne école Marguerite-d'Youville.
- Poursuite du dossier des aré纳斯.
- Projet de construction d'un garage municipal.

Bien entendu, il y aura d'autres dossiers en cours d'année pour la municipalité locale. Des projets d'aménagements de réseaux d'égouts sont en cours d'analyse auprès du gouvernement du Québec, tout comme un projet d'aménagement d'un parc sportif à l'arrière du Centre multifonctionnel à L'Île-du-Havre-Aubert. En ce qui concerne plus précisément l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, le développement régional qui était sous la responsabilité de la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine reviendra maintenant à l'Agglomération. Plusieurs dossiers sont d'ailleurs sous un leadership partagé avec nos partenaires du milieu dans le cadre du projet de territoire Horizon 2025. À ce chapitre, le Forum des partenaires déjà en place et qui regroupe les principaux partenaires de notre communauté est l'instance toute désignée pour définir et orienter nos interventions.

Un important défi nous attend au cours de l'année 2016, celui d'arriver à une entente avec nos employés syndiqués sur une nouvelle convention collective qui tiendra compte de la situation des finances publiques. Le contexte nous impose à tous de faire preuve d'ouverture. Il faut que les parties syndicale et patronale négocient de bonne foi dans le but ultime d'en arriver à une entente négociée gagnante-gagnante. Les élus et l'administration sont prêts à assumer le rôle qui leur revient, celui d'administrer la Municipalité et d'assumer les choix qui y sont faits, mais nous avons besoin de l'ensemble de nos employés pour y arriver. Avec de l'ouverture et une lecture actuelle de la situation des finances publiques, cela combiné à l'attente de la population à l'égard des taxes municipales, j'ai confiance que nous en arrivons à une entente satisfaisante pour chacune des parties, compte tenu de l'état actuel d'avancement des négociations.

Par ailleurs, même si le contexte n'est pas toujours facile, nous devons continuer d'avoir confiance en notre avenir et investir dans notre communauté. Le travail d'aujourd'hui va contribuer à rétablir l'équilibre

démographique et améliorera la qualité de vie des citoyennes et citoyens des Îles. L'action municipale, combinée à l'action de nos partenaires socioéconomiques, nous permettra d'y arriver. Par ailleurs, comparativement à l'an passé, des investissements de plus de 13 M\$ effectués en 2015 par le secteur privé auront très certainement été un indicateur de vitalité économique. L'année 2015 aura également été une année record pour le nombre de bateaux de croisière que nous avons accueilli. Ce nouveau créneau de développement économique est en plein essor et injecte de l'argent neuf dans notre économie locale.

Au cours de la prochaine année et pour la suivante, la Municipalité des Îles poursuivra ses efforts afin de rénover le réseau routier municipal. En 2015, c'est plus de 1 M\$ pour 4 km de route qui ont été investis. Pour 2016 et 2017, ce sera un budget similaire pour la réfection des routes. Parallèlement à ces investissements, nous souhaitons une contribution importante du ministère des Transports du Québec dans le programme doté d'une enveloppe de 50 M\$ nouvellement annoncé dans le cadre de la signature du nouveau pacte fiscal. Le conseil est déterminé à reprendre le contrôle du réseau routier et d'en assurer l'entretien régulier par la suite.

À moyen terme, il y a divers projets, notamment ceux des eaux usées dans le secteur de Havre-aux-Maisons, des résidences isolées, du bouclage du réseau d'aqueduc à L'Île-du-Havre-Aubert, des garages municipaux, de même que le dénouement dans le dossier des arénas. Tous ces projets sont conditionnels aux aides gouvernementales afin d'assurer leur réalisation.

Un exercice de rationalisation a débuté en 2008 en cédant plusieurs bâtiments à différentes organisations. Le projet de rénovation de la mairie nous a permis de nous départir du bâtiment qui abrite le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire. Au cours de la prochaine année, cet exercice se poursuivra. L'école Marguerite-d'Youville sera cédée à l'École de cirque et une analyse des possibilités de mise en valeur de l'aréna de Cap-aux-Meules sera au cœur de nos discussions. Dans ce cas, il est devenu urgent de trouver une solution viable pour ce magnifique bâtiment. D'ailleurs, les comités en place dans le village de Cap-aux-Meules seront mis à contribution afin d'aider dans la recherche de solutions.

Un autre grand chantier que nous souhaitons mettre en branle en 2016 est celui de l'adoption d'une planification stratégique. Cet exercice nous permettra de passer en revue l'ensemble des secteurs de la Municipalité des Îles, de revoir les façons de faire et la notion de services de proximité. Bref, cela amènera notre organisation, en 2016, à travailler comme une municipalité fusionnée. Après 15 ans de fusion, il est temps d'adopter une planification stratégique.

Du côté de l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, notre participation au projet de parc éolien en Gaspésie commencera à rapporter d'ici la fin de la présente année. Plus de 60 000 \$ seront versés. De plus, Hydro-Québec a lancé en octobre dernier l'appel d'offres pour le projet de couplage éolien diesel. Cet appel d'offres est le coup d'envoi d'un grand projet qui, à terme, sera payant sur le plan environnemental et financier autant pour la société d'État que pour l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine. Ces nouvelles sources de revenus vont contribuer à assumer nos responsabilités en matière de développement régional et de développement économique nouvellement données par le gouvernement du Québec.

Le projet de territoire Horizon 2025 adopté en 2013 poursuit ses actions. Plusieurs dossiers ont été menés de front par l'Agglomération, de concert avec l'ensemble de nos partenaires socioéconomiques. La tenue du deuxième Forum des partenaires aura dégagé quatre grandes priorités pour la prochaine année et le défi de

l'emploi et de la disponibilité de la main-d'œuvre, le renouvellement de la flotte de bateaux du Groupe CTMA ainsi que la restructuration du secteur agroalimentaire seront des défis auxquels nous allons nous attarder. Bien sûr, il y a tous les autres dossiers comme l'allongement de la piste d'atterrissage, la cession du port de Cap-aux-Meules, la mise en place du centre d'intervention d'urgence en mer, pour ne nommer que ceux-là, qui retiendront notre attention. Aussi, 2016 sera une année verte pour l'Agglomération avec l'adoption d'une toute première politique environnementale, une première stratégie énergétique et une charte des paysages.

Enfin, un autre dossier de grande importance pour l'Agglomération, et aussi pour l'ensemble de la collectivité, est la reconnaissance par le gouvernement du Québec de l'insularité. Depuis plusieurs mois, notre équipe travaille en collaboration avec le bureau du député des Îles à convaincre le gouvernement de nous octroyer cette reconnaissance particulière. Un argumentaire a été déposé par l'Agglomération au début de l'été afin de bien camper nos attentes face à ce chantier historique. Depuis ce temps, le gouvernement a à maintes reprises affirmé qu'il allait au cours de l'année 2016 reconnaître ce statut de façon officielle. D'ailleurs, lors des assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités en septembre dernier, le premier ministre a affirmé l'intention de son gouvernement d'aller en ce sens. Au cours des prochains mois, un chantier sera lancé avec nos partenaires afin de préciser les impacts liés à l'insularité ainsi que les solutions applicables pour les contourner. Chose certaine, avec le travail effectué et les déclarations gouvernementales, il est plus que jamais à notre portée d'obtenir enfin cette reconnaissance de nos particularités insulaires et maritimes qui font de nous une communauté unique.

Plus que jamais, il nous faut poursuivre notre travail concerté et chacun doit participer à cet effort collectif. Que l'on soit citoyen, employé, élu ou partenaire, nous avons entre nos mains notre destin. La route est devant nous, à nous de la suivre avec le plus d'optimisme possible malgré les embûches.

Rapport énoncé en séance ordinaire le mardi 10 novembre 2015 par le maire Jonathan Lapierre.

ANNEXE A

**CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS ET CEUX DE 2 000 \$ TOTALISANT PLUS DE 25 000 \$ OCTROYÉS
PAR LA MUNICIPALITÉ AU COURS DE LA PÉRIODE DU 10 JANVIER 2013 AU 2 NOVEMBRE 2015**

Nom du cocontractant	Objet du contrat	Contrepartie (taxes incluses)
Accent Wire Products, canadien division	Broche à ballot pour le CGMR / matériaux d'emballage	31 093,27 \$
Aclair René	Services professionnels - Renouvellement de la convention collective, griefs, arbitrage	30 520,62 \$
Baie Verte Scrap Metal Services	Pressage de voitures / ferraille	76 575,77 \$
Bau-Val inc.	Asphalte froid en sacs de 22.7 KG	38 057,15 \$
Béton Provincial Itée	Ponceaux TBA, garniture d'étanchéité / matériaux de voirie	27 563,48 \$
Bourgeois Lechasseur architectes	Services professionnels - projet de mairie et salle communautaire, projet caserne de Bassin	44 655,42 \$
Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes	Services professionnels - révision du plan de gestion des matières résiduelles, stratégie énergétique, protocole d'exploitation du broyeur	45 371,88 \$
Centre local de développement des Îles-de-la- Madeleine (CLD)	Contribution municipale, location de bureaux	84 648,96 \$
Coast Tires & Auto Service	Acquisition de pneus pour camions, souffleurs et pelle hydraulique	27 383,36 \$
Constructions A.Y. Bouffard	Remplacement conduite eau potable ch. des Caps, location de machinerie avec main-d'œuvre pour l'aqueduc, le déneigement et le CGMR	536 542,93 \$
Constructions Renaud & Vigneau inc.	Contrat projet de mairie et de salle communautaire, travaux abri à sel	399 223,96 \$
Corbeil, Boudreau & associés	Services professionnels - préparation et présentation du rapport financier 2014 et collecte des matières résiduelles	38 976,53 \$
Cyr Jean-Guy	Fourniture de machinerie et main d'œuvre - contrat de	45 668,07 \$

déneigement 2014-2015 et une partie de 2015-2016

Électro informatique Michaud	Banque d'heures, fourniture et installation d'équipement informatique (serveur, logiciel)	33 661,74 \$
Emco Corporation	Fourniture de matériaux d'aqueduc	26 138,35 \$
EnGlobe Corporation	Services professionnels - caractérisation environnementale, projet eau potable Grande-Entrée	40 966,65 \$
Entreprises Larebel inc.	Location machinerie avec main-d'œuvre pour le déneigement	28 387,33 \$
Équipements Sigma	Fourniture de pièces pour machineries de déneigement, pour broyeur CGMR, pelle mécanique et autres véhicules	103 329,32 \$
Groupe Ultima inc.	Assurances	323 723,00 \$
Hydro-Québec	Projet enfouissement des câbles site historique de La Grave	432 630,23 \$
John Deere financial inc.	Paiement final acquisition excavatrice JD244J	29 549,45 \$
Kwatroe consultants inc.	Services professionnels - étude comparative des arénas	33 077,22 \$
Lafontaine Leclerc	Travaux projet eau potable Grande-Entrée, matériaux d'aqueduc	2 547 607,18 \$
Lavages industriels Vigneau	Vidanges des boues de fosses septiques	312 146,79 \$
Les équipements de sécurité Vigneau	Bateaux de sauvetage, casques protecteurs, vestes de sauvetage et matériel pour équipe de sauvetage	36 943,06 \$
Maxi-Metal (1983) inc.	Camion d'intervention d'urgence à L'Île-du-Havre-Aubert	177 605,33 \$
Métallurgie des Appalaches	Acquisition de conteneurs et pièces de rechange pour la presse	32 862,56 \$
Nadyco Collecte	Collecte des ordures du 4 janvier 2015 au 24 octobre 2015	588 279,54 \$
Navigation Madeleine inc.	Transport de matières résiduelles, d'asphalte froid, de chlorure de sodium et autres	48 796,78 \$
P & B Entreprises Itée	Fourniture de béton bitumineux et gravier	599 293,41 \$
Pétrolière Impériale (gaz et	Essence	99 333,19 \$

diesel)

Réal Huot inc.	Fourniture de matériaux d'aqueduc	34 993,42 \$
Renaud & frères inc.	Transport de matières recyclables, fourniture de gravier, location de machinerie avec main-d'œuvre pour le déneigement	51 245,18 \$
Roche Limitée, Groupe-conseil	Services professionnels - construction et raccordement puits eaux potable HAM, eau potable GE	251 869,94 \$
Servitech inc.	Services professionnels - tenue à jour du rôle, modernisation du rôle	276 624,25 \$
Société de développement durable d'Arthabaska	Fourniture de transport et traitement des matières résiduelles	725 166,46 \$
Transport adapté des Îles	Contribution municipale et versement du MTQ	195 145,00 \$
USD inc.	Fourniture de bacs et accessoires pour matières résiduelles	70 104,60 \$
Voghel inc.	Acquisition d'un broyeur pour le CGMR	300 126,91 \$
		8 825 888,29 \$

ANNEXE B

**RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
AINSI QUE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

POSTE	RÉMUNÉRATION DE BASE	ALLOCATION DE DÉPENSES	RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE ¹
Maire 52 % (local) 48 % (agglomération)	55 815 \$ / an	15 787 \$ / an	
Conseiller 52 % (local) 48 % (agglomération)	13 990 \$ / an	6 995 \$ / an	
Maire suppléant			2 721 \$ / an
Représentant Grosse-Île 100 % (agglomération)	6 715 \$ / an	3 358 \$ / an	

¹ Rémunération additionnelle applicable lorsqu'un membre du conseil préside une séance du conseil en l'absence du maire ou du maire suppléant :

- 78 \$ / séance au conseil local
- 72 \$ / séance au conseil d'agglomération